



Suivi des positions politiques associatives publiques

dernière maj 16_03_24

Les motions, qui concernent le fonctionnement interne mais peuvent contenir des positions politiques qui peuvent guider des prises de positions, ne sont pas suivies dans ce document mais dans le « service public des motions ».

Les prises de positions de collectifs dont les EEDF sont membres (Fédération du Scoutisme Français, CNAJEP, JPA, Solidarité laïque, etc.) ne sont pas reprises ici, sauf si elles ont fait l'objet d'un relai particulier de la part de l'association.

Si vous constatez un oubli dans ce document, vous pouvez contacter :

reseaux_plaidoyer@listes.eedf.fr

Sommaire (penser au clic-droit mettre à jour!)

Voeux adoptés par l'assemblée générale des EEDF.....	3
2013 – mort de Clément Méric, antifascisme.....	3
2016 – dispositions sécuritaires et libertés publiques.....	3
2017 – violences policières.....	4
2017 – mouvements pour l'égalité des droits des personnes LGBTQI.....	4
2018 – école émancipatrice et citoyenne, contre le Plan étudiant.....	4
2018 – droits des mineurs migrants, réfugiés, sans papiers.....	5
2019 – répression et violences dans le contexte de manifestations.....	5
2019 - protection de l'environnement, du climat et de la biodiversité, foulard et marches.....	5
2019 – contre le Service National Universel.....	6
2021 – Politique d'accueil humaine, respect des besoins des personnes exilées.....	6
2021 - Droits des femmes, des personnes LGBTQI+, lutte contre les violences sexistes et sexuelles.	6
2022 – BAFA à 16 ans, pertinence de la branche aînée.....	7
2023 - conditions de travail des animateur·ices.....	7
2023 – méga-bassines.....	7
2023 - Handicap, Aide Sociale à l'Enfance, Education spécialisée, Education Populaire : Alerte.....	8
Positions adoptées sous une autre forme par le CD ou l'AG.....	9
2014 – 5 novembre – Décès de Rémi Fraisse dans la forêt de Sivens.....	9
2017 – 17 mai – journée mondiale contre l'homophobie.....	9
2019 – 18 mars - Les Éclés expriment leur amitié aux Scouts Musulmans de France.....	9
2020 – 18 octobre – Communiqué suite à l'attentat terroriste contre Samuel Paty.....	10
2020 – 6 novembre - Plus que jamais, notre Idéal Laïque - assassinats au nom du fondamentalisme islamique.....	10
2020 – 4 décembre - (Tribune) L'éducation populaire et l'urgence du combat démocratique.....	11
2020 – 14 décembre - Tribune – Pour l'éducation populaire, la laïcité n'est pas un catéchisme (Le Monde).....	12

2021 – 12 décembre – Lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles, nos principes.....	14
2022 – 28 février - Soutiens aux Ukrainien·nes.....	14
2022 – 19 mars – Campagne Antiracisme et Solidarité.....	14
2022 – 20 août - communiqué en soutien au Planning Familial.....	16
2023 – 18 janvier – Lettre ouverte de positionnement sur le Service National Universel (SNU) et ses conditions de généralisation.....	16
2023 – 27 février - Interpellation des DRAJES concernant l’interprétation de l’article R 227-6 du CASF à propos de la non-mixité de couchage en ACM.....	17
2023 – 7 juillet - Communiqué des EEDF suite à la mort de Nahel et aux émeutes.....	20
2023 – 11 août - Communiqué suite au drame de Wintzenheim.....	21
2023 – 18 septembre – Communiqué Solidarité avec la famille Hamzaj.....	21
2023 – 21 octobre - Communiqué suite à l’attaque meurtrière au lycée Gambetta d’Arras.....	22
2024 – 04 février – Tribune collective - École de toute la jeunesse, l’École publique, laïque, gratuite et obligatoire doit être la priorité du pays.....	22

Voeux adoptés par l'assemblée générale des EEDF

Selon le règlement général, « *Le vœu est proposé par un adhérent au moins, il concerne un fait d'actualité extérieur à l'association. Adopté par l'assemblée générale, il devient position politique de l'association et est médiatisé en ce sens.* »

2013 – mort de Clément Méric, antifascisme

- *Écrit durant l'AG.*

Les EEDF s'indignent de la mort inacceptable de Clément MERIC, frappé à mort, volontairement, en plein jour, pour son engagement citoyen et antifasciste, signe d'une radicalisation de la droite extrême.

Notre association vise à former des citoyens engagés et lutte pour libérer l'homme et la femme de tout asservissement.

A force, jour après jour :

- D'entendre un appel à la « préférence nationale »
- De dénoncer les plus fragiles en les traitant d'assistés
- De stigmatiser et d'opposer des catégories de la société : Roms, homosexuels, jeunes de banlieue, chômeurs...

Il n'est pas étonnant que ce type de discours se traduise par de la haine concrète violente qui a abouti à un acte meurtrier. Ceux qui diffusent et partagent ces idées sont responsables. En tant que militants associatifs, mobilisons-nous, continuons à dénoncer ces idéologies, à œuvrer au quotidien.

N'arrêtons jamais !

→ a été publié en communiqué de presse et diffusé sur le site national précédent. A disparu avec le nouveau site

2014

Suppression du temps vote des vœux et motions

2015

Pas de vœu déposé

2016 – dispositions sécuritaires et libertés publiques

- *Proposé par la région Midi-Pyrénées*

Les Éclaireuses Éclaireurs de France, association de scoutisme laïque et d'éducation populaire, sont inquiets du choix des autorités publiques de poursuivre l'empilement de dispositions sécuritaires et liberticides, ceci officiellement au nom de la lutte contre le terrorisme. En tant que mouvement de citoyens engagés, et en tant qu'acteurs d'une éducation à la démocratie et à la citoyenneté, nous sommes indignés de voir les libertés publiques traitées comme des accessoires dans la quête officielle de la sécurité, et atterrés de voir reculer ces droits et libertés qui sont les conditions mêmes de la vie démocratique réelle d'un pays. La démocratie ne se réduit pas au vote : elle se vit par la liberté de s'informer, de débattre, de s'engager, de contester. C'est ce que nous vivons dans notre engagement associatif et c'est ce que nous transmettons aux enfants et aux jeunes dans nos activités. Le recul de l'autorité judiciaire dans l'équilibre des pouvoirs, l'extension des pouvoirs de police contre la liberté d'aller et venir et la protection de la vie privée, les répressions de manifestations militantes observées ces derniers mois sont autant de menaces graves pour la vie démocratique de

la France. La vigueur de l'action publique dans ce domaine contraste avec le silence assourdissant sur l'engagement indispensable pour la justice sociale, et contre le racisme et les discriminations - qui sont pourtant des voies bien plus dignes et bien plus efficaces contre les actes terroristes. Nous éduquons à la démocratie et à l'engagement citoyen : ces idéaux n'ont de sens que dans une société libre, toujours plus et jamais moins. Pour nous, comme pour celles et ceux qui ont le courage de se mobiliser là où nous ne le sommes pas, dans une même volonté de transformation sociale : ces libertés sont précieuses.

→ diffusé sur le site national, comme un vœu et non comme une position publique de l'association. Pas de diffusion plus large. N'existe plus sur le site actuel.

2017 – violences policières

- *Proposé par Auvergne-Limousin*

Les EEDF s'alarment du niveau très préoccupant des violences policières constatées ces derniers mois. Mort de Rémi Fraisse, d'Adam Traore, viol de Théo, personnes blessées et parfois éborgnées par des tirs de flashball en sont autant de manifestations.

En tant qu'Association de jeunesse et d'éducation populaire, nous rappelons notre engagement du côté de la prévention et de l'éducation plutôt que la répression. Nous défendons des valeurs humanistes et pacifiques et par conséquent nous ne cautionnons pas les agressions contre les forces de l'ordre, mais nous tenons pour vraie cette phrase: la jeunesse n'a pas toujours raison, mais un pays qui la frappe a toujours tort.

→ n'a pas fait l'objet d'une communication publique

2017 – mouvements pour l'égalité des droits des personnes LGBTQI

- *Proposé par Bretagne*

Les Eclaireuses et Eclaireurs de France (EEDF) expriment leur solidarité avec les mouvements militants pour la reconnaissance de l'égalité des droits, luttant contre les sexismes et travaillant pour la reconnaissance des droits des personnes LGBTQI (lesbiennes, gays, Bisexuel.le.s, transgenres,queers, en questionnement, et intersexué.e.s).

→ n'a pas fait l'objet d'une communication publique en tant que tel, hormis sur le site du groupe Genre et Sexualités, mais communication lors des 17 mai sur les réseaux sociaux depuis 2021.

2018 – école émancipatrice et citoyenne, contre le Plan étudiant

- *Proposé par Rhone-Alpes, sur réécriture des vœux de Midi-Pyrénées et Bretagne*

Les EEDF, en leur qualité de mouvement de scoutisme et d'éducation populaire, reconnu d'utilité publique, sont complémentaire de l'Education nationale.

Nous défendons une vision inclusive et ouverte de l'éducation. Nous considérons comme élémentaire et inaliénable le droit de chacun.e d'accéder au savoir et à tout ce que celui-ci implique de bénéfique quant au développement de l'esprit critique. De plus, nous sommes convaincu.e.s que la professionnalisation n'est pas la seule motivation légitime pour acquérir ce savoir.

Nous défendons une école émancipatrice et citoyenne qui lutte contre les freins sociaux, économiques ou culturels pour donner à tou.tes le même accès au savoir.

En tant que mouvement de jeunesse, nous exprimons nos craintes vis-à-vis de l'avenir de la jeunesse, et par elle, de notre société, dans un pays où ne serait plus donnée à l'école qu'une mission d'insertion professionnelle.

Nous estimons que le « Plan Etudiant » n'est pas la solution aux problèmes que connaît actuellement l'enseignement supérieur français, et est au contraire une atteinte à l'égalité des chances et un facteur d'aggravation de la fracture sociale.

Nous estimons que la solution à ces problèmes se trouve dans la révision à la hausse des moyens et des ambitions données à l'éducation et à l'enseignement supérieur.

→ *n'a pas fait l'objet d'une communication publique*

2018 – droits des mineurs migrants, réfugiés, sans papiers

- *Proposé par l'OLD sur demande de la région Rhone-Alpes*

Les conditions d'accueil de mineurs migrants, réfugiés, sans papiers ... doivent nécessairement être conformes aux libertés et droits fondamentaux reconnus à chaque individu. Ces droits fondamentaux sont exprimés notamment dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) : non-discrimination, intérêt supérieur de l'enfant, droit à l'éducation, droit à être protégé de la violence et de la maltraitance... La France est signataire de cette convention. Il est de son devoir de faire respecter ces droits, y compris lors du vote de nouvelles lois.

Différentes organisations internationales, autorités indépendantes, et organismes de notre pays enquêtent et alertent à ce sujet : ONU, Conseil de l'Europe, Défenseur des Droits, Contrôleur général des lieux de privation de liberté, Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés...

Nous, mouvement d'éducation de l'enfance et de la jeunesse, devons nous préoccuper du respect de ces droits fondamentaux de l'enfant, et tout particulièrement du sort des enfants réfugiés et migrants au-delà du débat en cours du projet de loi « asile et immigration ». Aucun mouvement d'éducation ne peut rester muet face à ces situations.

L'AG des EEDF souhaite que les coordinations associatives interpellent les pouvoirs publics et donne mandat au Comité directeur pour agir dans ce sens.

→ *n'a pas fait l'objet d'une communication publique en tant que tel mais signature de la campagne Antiracisme et Solidarité en 2019 + relai d'initiatives solidaires locales (Bec Rond, Toulouse)*

2019 – répression et violences dans le contexte de manifestations

- *Proposé par Auvergne*

Historiquement, la France, berceau de la révolution, revendique la pratique de la démocratie et salue les initiatives citoyennes. Depuis trop longtemps on constate une atteinte à ce droit fondamental, une ignorance volontaire des grands pontes de notre société et une répression violente et sanglante qui nous révolte, militant·e·s des EEDF porteurs·ses de valeurs citoyennes. L'association affirme son soutien aux actions démocratiques et s'indigne qu'un pays qui exhibe sa culture de par le monde se permette d'intimider par la force et la violence les porteurs d'idéaux et les bâtisseurs de demain.

→ *n'a pas fait l'objet d'une communication publique*

2019 - protection de l'environnement, du climat et de la biodiversité, foulard et marches

- *Proposé par Auvergne*

L'AG réaffirme l'engagement des EEDF en faveur de la protection de l'environnement, du climat et de la biodiversité, et demande que celui-ci soit revendiqué et assumé publiquement. Elle appelle les adhérent·e·s EEDF à représenter l'association en portant leur foulard/uniforme ou autre signe distinctif de l'association lors d'actions publiques collectives en faveur de l'environnement, en particulier lors d'actions spécifiques de la jeunesse.

→ *n'a pas fait l'objet d'une communication publique en tant que tel mais relai des appels pour les marches sur le climat depuis.*

L'AG souhaite que l'association intensifie la communication de son soutien aux marches pour le climat et favorise l'engagement des adhérent.e.s, et en particulier celui des jeunes, dans ce mouvement.

→ *relai des appels pour les marches sur le climat depuis.*

2019 – contre le Service National Universel

- *Proposé par Bretagne & Rhone-Alpes.*

En tant qu'association de scoutisme et d'éducation populaire, les EEDF souhaitent redire que le service et l'engagement n'ont de sens que librement choisis. Le Service National Universel est présenté comme obligatoire. Il s'impose à toute une population, caractérisée par son âge et des stéréotypes qui définiraient son rapport au monde sous le prisme du manque (manque d'ouverture à l'autre, de solidarité, d'engagement). Ce Service National Universel, porté par l'armée, répond à ces stéréotypes par des normes standardisées. Celles-ci donnent à penser que des recettes expéditives pourraient être des solutions aux maux d'une société entière. Notre projet éducatif vise à l'émancipation de toutes et tous, au développement d'une citoyenneté et d'un engagement nourris par un esprit critique. Ainsi ni la forme ni le fond du Service National Universel ne peuvent répondre à nos ambitions pour la société. C'est pourquoi les EEDF réuni.e.s en Assemblée Générale, en lien avec leurs partenaires (SGDF, EEUDF, MRJC, JOC) s'opposent à la mise en place du Service National Universel et demandent le retrait de ce projet.

→ *a fait l'objet d'une communication publique minime, sur [Facebook](#) uniquement, et en modifiant le texte. A noter : les partenaires cités s'étaient manifestés pour ne pas être associés à notre communication publique.*

→ *2023 : communication sur la rencontre avec Sarah El Hairy et rappel de notre opposition + signature de lettre commune de janvier 2023 du collectif « Jeunesse Citoyenneté Emancipation » que les EEDF ont rejoint en 2022*

2021 – Politique d'accueil humaine, respect des besoins des personnes exilées

L'Association des éclaireuses et éclaireurs de France exprime aujourd'hui réunie en assemblée générale ses plus vives réticences quant à la politique mise en place à l'égard des personnes en situations d'exil, demandeurs demanderesse d'asile, réfugié.e.s, mineur.e.s isolé.e.s ou toutes autres situations. Notre mouvement aspire et défend une véritable politique d'accueil humaine qui permette dès aujourd'hui l'accès des personnes aux besoins essentiels : éducation, santé, logement, alimentation, hébergement, ainsi que l'écoute et le partage nécessaire au "vivre ensemble".

→ *le 09/09/2022 communication (site, RS) sur la solidarité matérielle apportée aux jeunes mineurs isolés étrangers de Toulouse qui campent depuis 2 semaines devant le Tribunal Judiciaire, suite à une expulsion.*

→ *Le 26/10/2021, communication (site, RS) sur l'hébergement de personnes exilées dans le centre du Bec Rond et de l'interdiction administrative prononcée en conséquence par la mairie de Thorigné-Fouillard.*

2021 - Droits des femmes, des personnes LGBTQI+, lutte contre les violences sexistes et sexuelles

L'Association des éclaireuses et éclaireurs de France réunie en assemblée générale portant en son sein les valeurs d'égalité, de respect et de solidarité, inscrit son engagement en faveur de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et prend aujourd'hui publiquement position en faveur de

la défense des droits des femmes et des personnes LGBTQI+, de leur intégrité physique et leur sécurité en toutes situations. Les éclaireuses et éclaireurs de France soutiennent l'ensemble des luttes et des actions menées dans ce sens.

→ n'a pas fait l'objet d'une communication publique en tant que tel mais repris dans plusieurs communications site et RS autour des sujets visés, et des journées mondiales.

2022 – BAFA à 16 ans, pertinence de la branche aînée

En janvier 2022, suite aux assises de l'animation qui se sont tenues sous l'autorité de Sarah EL HAÏRY, secrétaire d'Etat en charge de la Jeunesse et l'Engagement, l'état prévoit de décaler l'âge d'accès au BAFA de 17 à 16 ans. Cela fait concurrence à notre proposition pédagogique sur la branche Aînée et contribue à combler le manque d'animateurs en recrutant des animateurs de plus en plus jeunes. Nous pourrions être tenté d'appliquer strictement cette loi espérant pallier à nos déficits d'encadrants ponctuels ou structurels. Nous sommes persuadés que cette « politique du pansement » ne fera que déplacer le problème et ne permettra pas à nos jeunes de la branche Aînée de vivre pleinement leur temps de rêve, d'aventure et la pédagogie liée à cette tranche d'âge. L'association réaffirme l'intérêt pédagogique de cette tranche d'âge au sein de notre mouvement. C'est en ce sens que nous, Eclaireuses et Eclaireurs de France, continuons de faire vivre aux Aîné.e.s leur parcours, en déclinant la pédagogie dédiée à cette branche, leur permettant de progresser, de devenir des citoyens actifs, conscients des problèmes du monde qui les entoure et attachés à les résoudre, de façon à ce qu'ils puissent atteindre un niveau de maturité leur permettant de prendre des responsabilités d'encadrement.

→ n'a pas fait l'objet d'une communication publique ;

2023 - conditions de travail des animateur-ices

- *Proposé par Bretagne*

Nous faisons le constat de la difficulté à remplir nos stages BAFA et ces difficultés semblent partagées par d'autres associations d'éducation populaire. Nous constatons aussi que l'Etat ayant pris note de ces difficultés n'a eu pour seule réponse que d'abaisser l'âge minimum d'accès aux formations BAFA/ BAFD. Nous considérons que cette solution n'est qu'un pansement, le véritable problème ne tenant pas de l'attractivité des stages de formations mais plutôt de celle du métier d'animateur-ices. En effet, ces dernières années ont vu l'émergence de luttes d'animateur-ices pour la valorisation de leur métier et pour l'amélioration de leurs conditions de travail. Nous partageons leurs revendications, parmi lesquelles: un meilleur encadrement des contrats de travail, une revalorisation des salaires, un meilleur contrôle du respect du droit du travail et des travailleur-euses, une meilleure prise en compte du temps de travail... En conséquence de quoi, l'AG demande que l'association prenne position publiquement en faveur de la revalorisation des conditions de travail des animateur-ices et affirme son soutien aux futures luttes des animateur-ices pour leurs conditions de travail pour la valorisation de leur métier et pour l'amélioration de leurs conditions de travail. Nous partageons leurs revendications, parmi lesquelles: un meilleur encadrement des contrats de travail, une revalorisation des salaires, un meilleur contrôle du respect du droit du travail et des travailleur-euses, une meilleure prise en compte du temps de travail ...

2023 – méga-bassines

- *Proposé par une personne*

L'Association des Éclaireuses et Éclaireurs de France s'inquiète de la multiplication du nombre de projets de création de retenues de substitution ou « méga-bassines » sur le territoire français, et de l'appropriation d'une ressource vitale devenue rare, l'eau, qui constitue un bien commun, par un modèle agricole non durable. Il est unanimement reconnu que la quantité d'eau dans les bassins hydrographiques atteint des niveaux alarmants quasiment chaque année, et cela constitue un péril pour nos sociétés. Les EEDF regrettent que des aides publiques soient actuellement destinées aux « méga-bassines » et encouragent une politique agricole qui persiste à vouloir maintenir un modèle aujourd'hui condamné, en adaptant l'environnement et les ressources, au lieu d'adapter les productions au changement climatique inévitable et déjà constaté. Ces aides pourraient être redirigées vers des aménagements permettant de freiner l'évaporation de l'eau douce et de favoriser son accumulation dans les réservoirs naturels (nappes, zones humides, etc.), ou vers des pratiques agricoles agro-écologiques.

→ a fait l'objet d'une communication publique à l'occasion du « convoi de l'eau » en aout 2023;

2023 - Handicap, Aide Sociale à l'Enfance, Education spécialisée, Education Populaire : Alerte

- *Proposé par la délégation Normandie*

Notre action, aux EEDF, s'inscrit dans la complémentarité éducative, dans le temps des loisirs et des vacances pour des mineurs ou adultes en situation de handicap et/ou relevant de la protection de l'enfance. Au travers des vacances adaptées et d'espaces d'inclusion, nous favorisons des temps de répit indispensables pour les personnes concernées (quel que soit leur âge) pour les familles, les aidants. Cette action d'utilité sociale est assurée par les services vacances ainsi que par des structures locales. Cependant, nous sommes alertés par de nombreuses structures médico-sociales, dans différents départements, qui se heurtent aux difficultés à « trouver » des places en vacances, faute de structures d'accueil (bon nombre d'organismes VAO, « vacances adaptées organisées » ont fermé, en raison de difficultés financières et d'encadrement suffisant) et faute de financements (les montages financiers relèvent du parcours du combattant, en particulier dans les départements où les pouvoirs publics n'aident pas les départs en vacances d'enfants de manière générale, de personnes en situation de handicap en particulier). Nous, EEDF, comme la plupart du champ organisateur de l'Education Populaire, alertons également sur ces problématiques de financement et sur la difficulté majeure de recrutement de l'encadrement. Notre association des EEDF souhaite donc alerter et entreprendre une démarche de plaidoyer (au côté de partenaires du médico-social, de l'Education populaire et des organisateurs de vacances et loisirs adaptés) auprès des pouvoirs publics, afin que l'accompagnement des personnes, mineurs ou adultes en situation de handicap, jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance soient pris en compte dans tous les temps de vie, y compris les périodes de vacances, sur l'ensemble du territoire.

Positions adoptées sous une autre forme par le CD ou l'AG

Il s'agit des communiqués, tribunes ou lettres ouvertes signées ou co-signées, etc.

2014 – 5 novembre – Décès de Rémi Fraisse dans la forêt de Sivens

Les Éclaireuses Éclaireurs de France, l'association laïque du Scoutisme Français, tiennent à exprimer leur tristesse suite à la mort de Rémi Fraisse, le 26 octobre 2014, dans la forêt de Sivens, mais plus encore leur réelle consternation devant les réactions indignes de responsables politiques et médiatiques au décès d'un jeune citoyen engagé : que des voix publiques, en réponse à ce drame, ne sachent exprimer que mépris et offense est honteux.

Notre mouvement œuvre à former des citoyens conscients des problèmes sociaux et attachés à les résoudre. Nous tenons pour précieux et nécessaire l'implication et l'engagement des jeunes dans notre société.

Qu'un jeune homme qui donnait de son temps, de sa voix et de son énergie pour défendre ses idées et tracer des voies nouvelles en soit mort est déchirant.

Nos pensées endeuillées vont à ses proches, ainsi qu'aux militants bénévoles et salariés de France Nature Environnement.

Nous croyons et continuerons de croire que notre société est belle et forte de celles et ceux qui agissent pour la rendre plus juste et plus solidaire

2017 – 17 mai – journée mondiale contre l'homophobie

A l'occasion de la journée mondiale contre l'homophobie, les Eclaireuses Eclaireurs de France réaffirment leur engagement pour un scoutisme laïque, ouvert à toutes et à tous, et engagé contre les discriminations de toute nature.

Dans un monde où l'orientation et l'identité sexuelle sont encore trop souvent une base de stigmatisation ou de rejet, nous voulons redire que les jeunes et adultes homosexuels, bisexuels et transgenres ont toute leur place dans la société et dans notre association. Notre projet éducatif porte la volonté de lutter contre les clichés et les préjugés, et contre toute forme d'intolérance.

Être éducateur laïque, c'est exiger le respect de l'autre. Être école de solidarité, c'est agir pour plus de justice et d'égalité. Ces valeurs se traduisent dans notre action éducative et de formation, sur nos camps et durant nos stages. Refuser les propos homophobes, porter une vision non stéréotypée de la sexualité, être attentifs aux situations d'isolement ou de harcèlement ...

Nous engageons tous nos responsables à agir de manière concrète, aujourd'hui et toute l'année, en faveur de l'égalité.

2019 – 18 mars - Les Éclés expriment leur amitié aux Scouts Musulmans de France

Les Éclaireuses Éclaireurs de France de la Région Ile-de-France, réunis en Congrès le 16 mars 2019, horrifiés par l'attaque de deux mosquées en Nouvelle-Zélande et par son bilan humain, expriment à leurs sœurs et leurs frères les Scouts Musulmans de France toute leur amitié. (relayé sur le site national)

2020 – 18 octobre – Communiqué suite à l'attentat terroriste contre Samuel Paty

Nous avons mal à notre République ! Un homme, un citoyen, enseignant de la République, a été décapité parce qu'il avait simplement effectué la mission qui lui avait été confiée : éveiller les consciences.

Les Éclaireuses Éclaireurs de France, mouvement de scoutisme laïque, association complémentaire de l'École Publique, condamnent avec fermeté cet acte odieux, indigne du genre humain.

Ils adressent à sa famille, ses proches et ses amis leurs fraternelles pensées de soutien.

Les Éclaireuses Éclaireurs de France, mouvement de scoutisme laïque inscrit dans l'éducation non formelle, est aux côtés du corps enseignant dans ses missions d'instruction et d'éducation pour faire de nos jeunes des citoyen.ne.s éclairé.e.s capables de s'opposer à tout ce qui nuit à l'exercice de leur libre arbitre, capables de lutter contre toute forme de propagande ou de fanatisme et de prendre du recul par rapport aux informations non vérifiées des réseaux sociaux.

Pour s'opposer à l'ignorance et à l'aveuglement, la jeunesse de France a grand besoin d'adultes, citoyen.ne.s éclairé.e.s et conscient.e.s de leurs responsabilités, faisant le choix de s'engager auprès d'elle pour l'aider à s'ouvrir aux autres et sur le Monde par l'éducation à la Paix, l'éveil des consciences, l'éducation à l'esprit critique, au libre arbitre et à la liberté de conscience.

Éduquer, instruire, cultiver pour un exercice de plein droit de la liberté d'expression, c'est le Combat des Lumières. C'est la mission d'un Mouvement comme les Éclaireuses Éclaireurs de France pour promouvoir des valeurs humanistes et universelles, garantes d'une éducation à la citoyenneté.

Nous appelons nos 4000 cadres des Éclaireuses Éclaireurs de France à poursuivre avec force et détermination, en ces temps troublés, leurs actions quotidiennes pour l'éducation de la jeunesse.

Laurent Dolias

Président des Éclaireuses Éclaireurs de France

2020 – 6 novembre - Plus que jamais, notre Idéal Laïque - assassinats au nom du fondamentalisme islamique

Ces derniers jours, en tant que membres de la société française et en tant qu'éducateur-ices, nous avons été frappé-es d'horreur face aux assassinats commis à Conflans-Sainte-Honorine et à Nice, au nom du fondamentalisme islamique. La peine, et la peur parfois, nous touchent. La révolte aussi, face à des actes qui s'attaquent à l'éducation, à la liberté de conscience, à la liberté de pratiquer sa religion, tout comme à celle de ne pas croire ou d'avoir un discours critique sur les religions. A ces sentiments s'ajoute la colère devant le climat politique et social, qui vise les personnes de confession musulmane et les amalgames avec le terrorisme, et qui vise aussi celles et ceux qui pensent, décryptent et analysent le racisme et les politiques publiques autour de la laïcité. Aux EEDF, nous sommes réuni-es par un idéal laïque, et notre mouvement se veut un lieu d'éveil à la liberté, de construction de son esprit critique et de son engagement citoyen. La laïcité est un principe républicain, et une valeur des EEDF. Elle est trop souvent mal comprise, voire instrumentalisée contre des croyants-es. Dans cette période difficile, nous vous invitons donc à (re)découvrir les ressources que les bénévoles de l'Observatoire de la laïcité et des discriminations, instance interne aux EEDF, ont produit : ☑ L'Idéal Laïque, texte affirmant notre approche de la laïcité et ce qu'elle signifie éducativement ☑ Les cahiers Laïcité et discriminations, Laïcité et citoyenneté, et Laïcité et spiritualité, qui permettent d'approfondir, de préparer des activités avec les jeunes, d'avoir des repères et des outils concrets. Vous pouvez également contacter l'OLD à l'adresse : obs.laicite.discriminations@eedf.asso.fr

La situation actuelle du débat public en France se caractérise notamment par une polarisation simplificatrice, au nom de la lutte contre les extrêmes, les populismes ou les séparatismes. Cet appauvrissement inquiétant du débat démocratique, qui s'accompagne de tentations autoritaires, est un puissant accélérateur des phénomènes de repli sur soi et de diverses formes de radicalisations. Face à ce poison qui s'immisce, la société a plus que jamais besoin d'une démocratie vivante, d'une République laïque et d'une citoyenneté active, qui ne saurait se réduire au droit de vote.

A travers les valeurs de l'éducation populaire, des associations et des collectifs participent à ce mouvement. Ils organisent des espaces de discussion et d'action collective où des citoyennes et citoyens se rencontrent, débattent, s'impliquent pour transformer leur cadre de vie, agir sur les décisions prises à l'échelle de leur ville ou du pays et imaginer des alternatives pour la société de demain. On y parle d'éducation, de logement, d'économie, de santé, d'écologie, de discriminations ou encore d'aménagement du territoire, en partant des préoccupations et du vécu des personnes, de l'expression de leurs intérêts, de leurs envies, de leurs colères. On y vit des moments festifs et solidaires, des luttes, des débats vifs sur des sujets parfois complexes, et des réussites collectives, qui donnent chair à l'idée de fraternité. Notre combat démocratique repose sur une vision de la citoyenneté qui ne relève pas de la seule instruction civique, mais se nourrit aussi de l'expression libre, de l'écoute, de la compréhension des désaccords, et de l'appropriation du cadre commun qui régule la

vie en société. Le débat produit du commun, à partir des différences, et développe l'esprit critique par le dépassement des opinions particulières et la compréhension des enjeux plus globaux et des interdépendances. C'est un rempart au repli sur soi, au rejet, à la haine et à la violence.

Notre approche est aussi un combat pour l'égalité. Les espaces que nous organisons favorisent le développement du pouvoir politique des citoyennes et citoyens, leur prise de parole, leur dialogue avec les pouvoirs publics et leur contribution à la prise de décision. Il faut affronter sans complaisance les inégalités et les discriminations qui existent dans notre pays, reconnaître les souffrances des personnes, pointer du doigt les dysfonctionnements de nos institutions. Tout cela n'est pas désavouer la République, c'est au contraire l'entretenir et la construire ensemble.

Enfin, c'est un combat sur le temps long. La démocratie n'est pas la confrontation immédiate et stérile de points de vue individuels stéréotypés ; c'est un processus d'émancipation individuelle et collective qui contribue à réduire les fractures qui traversent la société.

L'autonomie dans l'exercice de ces démarches d'éducation populaire, garantissant une expression libre, non contrainte ou instrumentalisée, est indispensable et doit être reconnue comme telle par les pouvoirs publics. Ces espaces sont complémentaires des instances représentatives et font écho au travail mené par les enseignantes et les enseignants. Cet engagement au long cours, particulièrement fondamental auprès et avec des jeunes, nous le menons avec humilité et persévérance.

Nous en appelons, avec cette tribune, à la vigilance et à l'engagement des pouvoirs publics nationaux et locaux, des organisations politiques et syndicales, des associations, des médias et de chacune et chacun d'entre nous : ne laissons pas l'appauvrissement démocratique nous diviser encore plus. Organisons partout où cela est possible ces espaces de rencontre et de construction collective qui font vivre notre démocratie. Discutons, n'ayons pas peur des désaccords. Armons nos esprits critiques et prenons soin de nos liens.

Le défi est immense et chacune, chacun, y a sa place.

Organisations signataires :

la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF) ; la Ligue des droits de l'homme (LDH) ; ATD-Quart Monde ; le Secours Catholique ; les Comités régionaux des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP) d'Occitanie, Ile-de-France, du Grand-Est, de Nouvelle Aquitaine, du Centre-Val-de-Loire et des Hauts-de-France ; l'Union nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ) ; le Comité national de liaison des Régies de quartiers (CNLRQ) ; Peuple et culture ; France Nature Environnement ; ATTAC ; les Maisons des Jeunes et de la Culture (CMJCF et FFMJC) ; le Collectif des associations d'éducation populaire politique ; les Eclaireuses et éclaireurs de France ; le Mouvement de la Paix ; le Planning Familial ; le Collectif des associations citoyennes ; la coordination nationale Pas sans nous ; Animafac ; Aequitaz ; Les Cités d'or ; le réseau des SCOP d'éducation populaire ; Co-exister ; Bleu-Blanc-Zebre ; le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) ; la Confédération nationale des Foyers Ruraux (CNFR) ; la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) ; l'Association Concordia ; l'Union Nationale des Associations de Développement Local (UNADEL) ; la Fédération française des clubs UNESCO ; Alliance citoyenne ; Alternatives pour des projets urbains ici et à l'international (APPUII) ; Solidarités Jeunesses ; YMCA France ; le Réseau national des Juniors Associations (RNJA) ; les Jeunes européens – France ; les Associations des Ludothèques Françaises – ALF ; la Fédération nationale des centres musicaux ruraux (CMR). Avec le soutien du CNAJEP (Comité national des associations de jeunesse et d'éducation populaire) et de la Coalition pour les libertés associatives

2020 – 14 décembre - Tribune - Pour l'éducation populaire, la laïcité n'est pas un catéchisme (Le Monde)

Au moment où notre pays célèbre le 115^e anniversaire de la loi de 1905, les mouvements d'éducation populaire qui agissent au quotidien dans le cadre d'activités scolaires et périscolaires, mais aussi dans les domaines culturels, sociaux et de loisirs, mobilisant plus de six millions de bénévoles au service de notre jeunesse, veulent prendre pleinement leur part dans un combat citoyen plus que jamais nécessaire.

Pour eux, la laïcité est indissociable d'une éducation à la liberté. L'enseigner sans questionnement serait profondément contradictoire avec les principes fondamentaux de la République que Ferdinand Buisson rappelait solennellement lors d'une intervention à la Chambre des députés, en 1910 : « *C'est la nouveauté du régime scolaire républicain qu'il ne comporte pas de catéchisme laïque.* »

N'oublions pas, en effet, que les mouvements d'éducation populaire sont, tout à la fois, les héritiers de Condorcet et de Jules Ferry, de Jean Macé, militant d'une démocratisation authentique de la culture, mais aussi du Front populaire et de Jean Zay, qui portèrent le projet le plus ambitieux pour notre jeunesse de tout le XX^e siècle...

Des valeurs ne peuvent pas être inculquées au forceps

Associés à toutes les luttes fondatrices pour nos libertés et pour une société plus solidaire, ces mouvements d'éducation populaire savent à quel point la laïcité est précieuse pour la société française. C'est elle qui garantit la liberté de culte ; c'est elle qui assure la nécessaire séparation entre les espaces privés et les institutions publiques ; c'est elle qui contribue à promouvoir l'égalité effective entre les hommes et les femmes ; c'est elle qui permet, enfin, que les religions ne viennent pas compromettre l'élaboration ou mettre à mal les lois élaborées légitimement par les humains dans le cadre de débats démocratiques.

Et c'est parce qu'ils sont profondément attachés à la laïcité que les mouvements d'éducation populaire ne veulent pas l'enseigner comme un catéchisme. Ils savent que si notre société doit veiller à l'application rigoureuse de ses lois, elle doit aussi former ses citoyens à l'intelligence des principes qui les inspirent. L'obéissance aveugle à des règles peut, un temps, faire illusion et laisser croire à un semblant de paix sociale, elle ne saurait longtemps faire illusion.

C'est pourquoi une République soucieuse de la construction du commun par des pratiques démocratiques se doit d'accompagner ses membres – et, tout particulièrement, ses jeunes – dans une démarche de construction des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et du principe de laïcité. Ces valeurs ne peuvent pas être inculquées au forceps, car on forgerait alors des assujettis, quand nous voulons former des êtres libres.

Une laïcité qui s'incarne dans des personnes

Ces valeurs se découvrent dans des situations vécues et elles se comprennent dans des débats sereins où chacune et chacun peut confronter ses convictions à celles des autres, découvrir ce qui le différencie d'autrui, mais aussi ce en quoi ils sont profondément semblables et solidaires. Ces valeurs émergent dans des échanges exigeants, préparés, régulés et nourris par des adultes, des échanges où chacune et chacun est reconnu dans sa dignité et jamais humilié, où l'on est accepté avec ses souffrances et ses espoirs, où l'on est assuré d'être entendu... mais sans être systématiquement approuvé.

Ces valeurs sont identifiées et stabilisées quand les sujets les rencontrent dans les textes fondateurs de notre République et peuvent se confronter à leur expression exigeante. Bref, la laïcité s'incarne quand des personnes se rencontrent, travaillent ensemble et progressent ainsi vers plus de lucidité et de fraternité. Quand nos valeurs républicaines sont, dans le même mouvement, pratiquées et enseignées.

Pour une reconnaissance de notre travail

Les mouvements d'éducation populaire sont conscients des enjeux que notre société doit affronter : individualisme et communautarismes, emprise des marques et des gourous, populismes, intégrismes et radicalismes. Ils savent que les professeurs luttent au quotidien, à travers la transmission des savoirs scolaires, contre toutes ces dérives. Ils veulent prendre leur place à leur côté. Ils veulent continuer à animer des espaces où l'on accueille chacune et chacun « comme il est », mais sans le laisser « là où il est ».

C'est pourquoi nous souhaitons une meilleure reconnaissance de notre travail. Nous souhaitons pouvoir continuer à développer et à créer, sur tous les territoires, des lieux d'éducation authentique où nos jeunes – et particulier les plus en difficulté – puissent faire l'expérience de la laïcité dans une République fraternelle.

Premières signatures : Lucille Bertaud, coprésidente du Cnajep (Comité national pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire) ; Loris Birkemeyer, président d'Animafac ; Jonathan Bocquet, président de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes ; Jean-Paul Delahaye, administrateur délégué à la laïcité de la Ligue de l'enseignement ; Laurent Dolias, président des Eclaireuses et Eclaireurs de France ; Jacques Durand, président de la Jeunesse au plein air ; Claude Garcera, président de l'Union nationale pour l'habitat des jeunes ; Marc Guidoni, secrétaire général de l'Association pour la formation des cadres de l'animation et des loisirs ; Michel Le Direach, président de l'Union française des centres de vacances ; Véronique Marchand, coprésidente de la Confédération nationale des foyers ruraux ;

Philippe Meirieu, président des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa) ; Nathalie Monteiro, coprésidente de la Confédération nationale des foyers ruraux ; Paul Mayaux, président de la Fédération des associations générales étudiantes ; Yann Renault, coprésident du Cnajep ; Vincent Seguela, secrétaire général de la Fédération Léo Lagrange ; Pierre Segura, président de la Fédération nationale des Francas ; Tarik Touahria, président de la Fédération des centres sociaux de France ; Nelly Vallance, présidente du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne.

2021 – 12 décembre – Lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles, nos principes

Adoption et publication du texte cadre politique et associatif, également ratifié en AG 2022

<https://www.eedf.fr/wp-content/uploads/2022/01/Lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles-nos-principes-version-CD2021-12-12-2.pdf>

2022 – 28 février - Soutiens aux Ukrainien-nes

Depuis trois jours nous assistons avec stupéfaction à une offensive militaire de grande envergure contre l'Ukraine. Un pays qui a fait le choix de la paix en renonçant à toute possession d'arme nucléaire depuis 1992, détruisant ou transférant à la Russie celles qu'elle détenait encore.

Les Éclaireuses et Éclaireurs de France défendent l'éducation à la paix et la résolution non violente des conflits. Devant cette agression que rien ne justifie, nos pensées vont aux ukrainiennes et ukrainiens ainsi qu'à nos frères et sœurs dans le scoutisme d'Ukraine. Avec le [Scoutisme Français](#), nous préparons un appel à dons. Il sera lancé dans les prochains jours. Il s'agit de soutenir l'association ukrainienne dans son action auprès des populations civiles, et les associations des pays frontaliers dans leur accueil des populations réfugiées.

Nous vous tiendrons informés des modalités.

Le Comité Directeur des EEDF

2022 – 19 mars – Campagne Antiracisme et Solidarité

D'où que l'on vienne, où que l'on soit né·e, Notre pays s'appelle Solidarité

« Nous n'allons pas combattre le racisme par le racisme, mais grâce à la solidarité. »

(Fred Hampton, Black Panthers Party – mai 1969)

Notre pays construit des ponts pas des murs. D'où que l'on vienne, où que l'on soit né·e, notre pays existe. Il s'appelle Solidarité.

Notre pays n'a ni carte, ni limites. Il ne fait pas la guerre si ce n'est au fascisme, au colonialisme, au racisme, à l'injustice et aux inégalités.

Notre pays n'existe pas isolé, atomisé, soumis. Il existe dans tout ce qui relie, regroupe, donne confiance et lutte.

Notre pays est en grand danger. Il doit sortir, se montrer, se lever. Vivre.

Car notre pays brûle. Il s'appelle Avenir.

Car notre pays est étouffé. Il s'appelle Liberté.

Car notre pays se meurt. Il s'appelle Égalité.

Car notre pays est opprimé. Il s'appelle Dignité.

Notre pays est en danger. Nous appelons à la mobilisation générale.

Pour l'avenir. Si la planète brûle, cela n'a rien à voir avec les migrations, nos couleurs de peau, nos origines, nos religions. Le monde n'attend qu'une étincelle pour exploser et certain.e.s nourrissent l'incendie qui nous menace.

Nous dénonçons toutes les formes de racisme dont l'islamophobie, l'antisémitisme, l'antitziganisme, la négrophobie et le racisme anti-asiatique. Nous exigeons notamment la fin des contrôles au faciès, l'abrogation de la loi dite « séparatisme », le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la fin des dominations économiques, militaires et politiques, en particulier la Françafrique.

Pour la liberté. Nous voyons que lorsqu'on commence à limiter la liberté pour certain.e-s, c'est la liberté de tou-te-s qui recule. C'est ainsi que se mettent en place des pouvoirs de plus en plus autoritaires.

Nous exigeons la liberté de circuler et de manifester et notamment l'abrogation de la loi dite « sécurité globale », la fin des violences et des crimes policiers et pénitentiaires, la suppression des mesures de répression contre les migrant.e-s (OQTF*, IRTF*, ...) et la fermeture des Centres de Rétention Administrative. Nous exigeons la destruction des murs qui s'érigent partout dans le monde pour séparer et contrôler les peuples.

Pour l'égalité des droits. Les arguments utilisés contre l'immigration sont faux économiquement et ne servent qu'à justifier les mesures qui amplifient monstrueusement le racisme et les inégalités sociales. L'oppression et la surexploitation des migrant.e-s aggravent les conditions de tou-te-s les salarié.e-s.

Nous revendiquons l'égalité des droits pour tou-te-s, le renforcement et l'accès réel à la santé, à l'éducation, à des revenus décents, au logement et l'arrêt des expulsions dans les foyers de travailleurs/euses migrant-es. Nous exigeons notamment la régularisation des sans-papiers.

Pour la Dignité. Nous refusons la banalisation de l'insoutenable. Nous dénonçons les politiques anti-migratoires et de non-accueil des migrant.e-s. Nous refusons l'instrumentalisation des femmes à des fins racistes. Nous réclamons vérité et justice pour les victimes de violences policières et pénitentiaires. Nous exigeons le respect des convictions et croyances de tou-te-s. Debout, nous redevenons dignes.

Pour la Solidarité. Nous appelons toutes et tous à se lever, se rassembler, s'organiser. À faire vivre notre pays partout où il existe. Dans les quartiers, les villages, les ronds-points, les écoles, les lieux de travail. Autour d'un hôpital menacé, d'une mosquée ou d'une synagogue fermée ou attaquée, d'une église où l'on fait une grève de la faim pour les migrant.e-s, des associations antiracistes dissoutes ou menacées de l'être, d'un théâtre qui avait été occupé, d'un piquet de grève, d'un immeuble menacé d'expulsion, d'une frontière. A partir d'un local associatif ou syndical, d'un lieu culturel et solidaire...

Nous appelons notre pays à se lever en masse, s'organiser et lutter pour la solidarité et contre le racisme.

- en multipliant les initiatives de toutes sortes,
- dans toutes les villes et les villages en manifestant ensemble le même jour le samedi 18 décembre à l'occasion de la Journée internationale des migrant.e-s,
- à Paris pour une manifestation nationale au mois de mars à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme.

Notre pays existe. Il s'appelle Solidarité.

(EEDF signataires aux côtés de 540 organisations)

2022 – 20 août - communiqué en soutien au Planning Familial

Le 19 août 2022, le mouvement français du Planning Familial appelait au soutien de toutes les organisations féministes, progressistes, et alliées face à une campagne de dénigrement et de haine à l'encontre de ses responsables, militantes et de son organisation. Une nouvelle fois, le Planning Familial est attaqué pour ses actions et sa communication inclusives des personnes trans et minorités de genre en matière d'éducation à la sexualité, d'accès à la santé sexuelle et de défense des droits reproductifs.

Par le présent communiqué, les Éclaireuses Éclaireurs de France souhaitent manifester leur soutien plein et entier au Planning Familial.

Association de scoutisme laïque et d'Éducation populaire reconnue d'utilité publique, nous partageons avec le Planning Familial des valeurs dont le combat pour l'émancipation de tous·tes et l'égalité des genres, la laïcité, l'attachement à l'engagement des jeunes, la défense des libertés associatives. Nous mutualisons des approches et des méthodes de l'Éducation populaire. Nous partageons des militant·es, tout au long de notre histoire jusqu'à aujourd'hui.

En tant que mouvement de jeunesse, nous avons besoin du Planning Familial en qualité d'acteur incontournable de l'accompagnement des jeunes comme des adultes dans la vie affective et sexuelle ou face aux violences. Nous avons besoin du Planning Familial comme partenaire pour échanger avec richesse et pertinence sur nos supports pédagogiques liées aux questions de « Genre et Sexualités ». Nous avons besoin du Planning Familial dans nos collectifs communs comme le Collectif des Associations Partenaires de l'École Publique (CAPE) afin de construire des pratiques et des idées pour l'avenir.

Nous sommes, comme le Planning Familial, tout aussi attaché·es au droit à l'avortement, aux droits des femmes et des personnes LGBTQI+ ainsi qu'à la promotion de la santé sexuelle dans une approche positive de la sexualité. Notre Assemblée Générale l'a réaffirmé en 2021, en rappelant l'engagement de notre association « en faveur de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, [...] de la défense des droits des femmes et des personnes LGBTQI+, de leur intégrité physique et leur sécurité en toutes situations [...] » et en s'engageant à « soutenir l'ensemble des luttes et des actions menées dans ce sens ». Ces droits et ces combats vont ensemble et nous remercions le Planning Familial de les mener de front.

Nous condamnons fermement toutes les déclarations entretenant un climat de violence à l'encontre du Planning Familial et appelons à ce que celles-ci cessent sans délai et sous aucune condition.

Les Éclaireuses Éclaireurs de France

2023 – 18 janvier - Lettre ouverte de positionnement sur le Service National Universel (SNU) et ses conditions de généralisation.

Lettre ouverte commune signée par la LDH et adressée au président de la République, Emmanuel Macron

Monsieur le Président de la République,

Nous avons sollicité une audience relative au Service national universel (SNU), en novembre 2022. Notre demande d'entrevue étant restée sans suite, nous vous adressons cette lettre ouverte pour faire connaître notre positionnement sur le SNU et ses conditions de généralisation.

Lors de vos vœux adressés à la Nation vous avez annoncé « poser les premiers jalons du Service national universel ». La forme actuelle du dispositif veut mobiliser les jeunes face à une nation

supposée en danger avec la possibilité de formater, contrôler et militariser les jeunes. Attachées à la philosophie et aux pratiques de l'éducation populaire, les organisations signataires refusent toute forme descendante et autoritaire de pédagogies et de dispositifs qui contredisent une volonté émancipatrice et responsable.

Nous considérons que l'engagement doit rester entièrement choisi. Ceci pour garantir un égal accès à l'insertion dans la vie sociale pour tous les jeunes et un engagement citoyen qui ne soit pas soumis à une contrainte.

D'autre part, à l'heure où l'on manque d'animateur-ices pour permettre aux enfants de partir en accueil de loisirs et colonies de vacances, nous ne pouvons pas créer une concurrence avec le dispositif SNU.

Par ailleurs, à travers notre proposition « Jeunesse citoyenneté émancipation », nous souhaitons sortir de l'éparpillement des dispositifs, pour aller vers une politique de jeunesse transversale, ambitieuse et émancipatrice. Nous préférons que le budget alloué au SNU soit réorienté vers des propositions d'engagements citoyens dont certains sont déjà portés par nos structures, et qu'elles puissent s'organiser sous une forme de « parcours citoyen », parcours dans lequel se retrouveraient des engagements dans et hors de l'école (élève délégué, service civique, Bafa...)

De plus, depuis sa mise en œuvre, les jeunes représenté-es par les organisations de jeunesse n'ont pas directement été consultés sur le dispositif. Les premiers concerné-es par une politique publique d'ampleur telle le Service national universel ont pourtant des propositions pertinentes à faire.

Nous restons à votre disposition pour vous les présenter dans le détail.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de nos salutations respectueuses.

Les organisations signataires « Jeunesse citoyenneté émancipation » :

Françoise Sturbaut, présidente de la Ligue de l'Enseignement ; Nelly Vallance, présidente du Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne ; Patrick Baudouin, président de la LDH (Ligue des droits de l'Homme) ; Anne-Marie Harster, Présidente de Solidarité Laïque ; Ephram Strzalka-Beloeil, coresponsable du Forum Français de la Jeunesse ; Noélie Henry, présidente des Eclaireuses Eclaireurs de France ; Tarik Touahria, président de la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France ; Elsa Dahan, présidente de l'association ConcordiaYann Renault, Arnaud Tiercelin, Lucie Bozonnet, co-président-es du CNAJEP ; Chloé Corvée, présidente de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne ; Frédéric Marchand, secrétaire général de l'UNSA Education ; Christian Eyschen, secrétaire général de la Libre Pensée ; Philippe Mérieu, président des CEMEA ; Christophe Gaydier, président d'Animafac ; Imane Ouelhadj, présidente de l'UNEF ; Etienne Matignon, président de la FAGE ; Nathalie Monteiro et Véronique Marchand, co-présidentes de la Confédération Nationale des Foyers Ruraux ; Suzanne Chevrel, présidente des Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France

Paris le 18 janvier 2023

2023 - 27 février - Interpellation des DRAJES concernant l'interprétation de l'article R 227-6 du CASF à propos de la non-mixité de couchage en ACM

Madame, Monsieur,

Nous sommes plusieurs associations organisatrices d'accueils collectifs de mineurs et de formations BAFA/BAFD à avoir entrepris de vous écrire collectivement, afin d'attirer votre attention sur la situation suivante.

Ces derniers mois, plusieurs candidats au BAFD en région Centre - Val de Loire se sont vus convoqués à l'oral afin de « préciser [leur] positionnement sur la question de la mixité des chambres ». L'un d'entre eux a été ajourné pour avoir refusé de dire qu'il ne mettrait plus en place de couchage en mixité à l'avenir, malgré vingt minutes d'explications avec le jury sur les raisons de son choix pédagogique, le contexte dans lequel il a fait son choix et les précautions prises. Dans le département de l'Isère, la posture pédagogique a également été reprochée aux équipes d'animation lors d'inspections de séjours, au motif que la loi ne le permettait pas.

La possibilité d'un couchage en mixité de genre pour les enfants qui le demandent est une pratique commune au sein de plusieurs organismes d'animation. Elle est travaillée et repose sur des réflexions pédagogiques sérieuses : la prise en compte du consentement des enfants pour déterminer leurs partenaires de chambres/tentes, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et la lutte contre les systèmes d'oppression que sont l'homophobie et la transphobie. Elle peut être occasionnelle (nuit à la belle étoile ou en refuge), ou bien liée à des demandes particulières d'enfants. Dans tous les cas elle est toujours proposée à côté de couchages non-mixtes.

L'article R 227-6 du CASF précise que « Les accueils avec hébergement mentionnés à l'article R. 227-1 doivent être organisés de façon à permettre aux filles et aux garçons âgés de plus de six ans de dormir dans des lieux séparés. Chaque mineur hébergé doit disposer d'un moyen de couchage individuel ».

Le terme « permettre » a été interprété pendant de nombreuses années au sein d'ACM et d'organismes de formation BAFA/BAFD comme signifiant que l'organisateur se devait de proposer aux enfants de plus de 6 ans un lieu de couchage avec des personnes du même sexe qu'elles, mais qu'il n'avait pas à l'imposer. Cette interprétation a été largement partagée et notamment par la Jeunesse au Plein Air qui, jusqu'en 2018, écrivait à propos de cet article « Cela veut donc dire que 1 l'interdiction n'est pas explicitement dictée mais que la loi donne la possibilité d'agir de telle manière à ce que les enfants soient séparés. Il n'est donc pas interdit de mettre des filles et des garçons de plus de 6 ans dans des lieux de couchage communs (chambre, tente, refuge) en respectant le fait que chaque enfant ait un couchage individuel ».

Clairement, cette pratique ne fait pas consensus. La position des inspecteurs et jurys BAFD varie très fortement d'une région à l'autre, voire d'une personne à l'autre sur cette question. Il nous semble donc impensable qu'elle puisse être arbitrairement utilisée par endroit comme motif d'invalidation ou d'ajournement d'un cursus BAFD. De même, elle ne saurait devenir une attente réglementaire absolue lors d'une inspection de séjour. Pour nous, la lettre du texte réglementaire ne pose pas d'impératif, mais seulement l'obligation que la non-mixité soit toujours permise et proposée : elle doit prévaloir sur les interprétations et convictions personnelles.

Les organisateurs qui autorisent déjà ponctuellement des couchages mixtes pour les enfants qui le souhaitent à partir de 6 ans, le font pour les raisons suivantes :

- La division genrée des espaces d'hygiène et de couchage épargnerait les équipes d'une réflexion sur les besoins réels d'intimité des enfants. Elle les empêche de prévoir que certains enfants vont

être mal à l'aise avec le fait de se changer devant d'autres enfants (même de leur genre). Elle les empêche d'imaginer que des situations de violences sexuelles puissent se passer dans des tentes/chambres entre enfants du même genre, alors que l'expérience montre que c'est le cas. Elle laisse penser aux équipes qu'elles n'ont pas besoin de redoubler d'inventivité, d'outils et de précautions pour permettre la sécurité physique et affective des enfants sur ces questions. À l'inverse, lorsqu'une équipe d'animation s'empare de toutes ces réflexions et choisit en conséquence de proposer des couchages mixtes, elle met en place une démarche de réflexion active pour garantir la sécurité physique et affective des enfants dont elle a la charge et trouve des moyens appropriés pour cela, comme par exemple aborder avec les jeunes les questions liées au consentement et aux limites de chacun et de chacune ;

- Le choix de son espace de couchage est essentiel pour que les enfants se sentent bien sur un séjour. Il faut pouvoir le partager avec des personnes en qui l'on a confiance. Des personnes qui partagent le même rythme de sommeil que soi, et avec qui il est possible de trouver des fonctionnements communs sur le rangement de l'espace, le niveau d'intimité donné à chacun-e pour se changer, les jeux et discussions que l'on souhaite avoir, l'ouverture de l'espace à d'autres enfants, le calme en journée, etc. Le genre des autres personnes peut jouer pour certains enfants, mais c'est loin d'être le seul critère à prendre en compte, et souvent loin d'être le plus important derrière le confort de partager sa chambre entre frères et sœurs, entre cousins et cousines, entre ami-es du quotidien inscrit-es ensemble, ou tout simplement par affinités que l'on se crée sur place. Pour assurer le bien-être des enfants en séjour, il est nécessaire d'entendre leurs besoins et ressentis sur toutes ces questions, et de comprendre qu'ils/elles puissent se sentir mieux avec une personne de leur famille ou un-e ami-e qu'avec des inconnu-es de leur genre ;
- Imposer la non-mixité de genre est violent pour les enfants/adolescents trans qui viennent sur nos séjours. La réglementation ne précisant pas si c'est l'état civil ou l'identité de genre des jeunes qu'il convient de prendre en compte, une non-mixité impérative mettrait les équipes face à des difficultés sur les conduites à tenir, et viendrait certainement créer des situations de violences et de discriminations pour la prise en compte de l'identité de genre effective d'un-e enfant quand celle-ci est différente de son état civil. Imposer à un garçon 2 transgenre de dormir dans une tente de filles est discriminatoire et violent. Le forcer à partager une tente avec des garçons cisgenres (assignés "garçons" à la naissance) l'est tout autant, si ce n'est pas ce qu'il souhaite. Il est essentiel de permettre à chaque enfant d'exprimer ses envies et besoins sur le sujet plutôt que de décider pour lui.

Aussi, au vu des arguments précédents nous estimons que la pratique de couchages en mixité de genre, si elle est réfléchiée et pratiquée dans le respect du consentement des enfants, ne peut pas être un critère suffisant pour invalider un stage ou un cursus BAFA ou BAFD.

Par conséquent, nous demandons à la Délégation Régionale de bien vouloir confirmer avoir pris la mesure du problème de discordance entre les pratiques et certaines interprétations de la réglementation, du problème concernant les conséquences pour les personnes en formation BAFD et, surtout, du problème que peuvent représenter certaines transpositions du code de l'action sociale et des familles pour les mineur-es accueilli-es en ACM, à savoir la non prise en compte de leurs besoins fondamentaux d'intimité et les possibles situations de malaise moral liées à l'imposition genrée ou non genrée des lieux de sommeil.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous saurez porter à ce problème.

Cordialement.

Pour le Collectif Camps Colos Les membres signataires : Organismes, collectifs et associations d'éducation populaire : Les 400 Coups (38) Toustes en Colo (75) Colo Révélo (71) Voyageurs des Cimes (26) La Maraude (09) Le Merlet (30) Menideri (43) Centre social AAB (73) Les éclaireurs et éclaireuses de France – EEDF (93) Vitacolo (69) Des Camps sur la Comète (76) Plan B (35)

2023 – 7 juillet - Communiqué des EEDF suite à la mort de Nahel et aux émeutes

La mort de Nahel, 17 ans, abattu par un policier mardi 27 juin 2023 à Nanterre, a déclenché ces derniers jours des émeutes dans de très nombreuses villes en France. Il est évident de constater que ces révoltes sont portées pour l'essentiel par des adolescent·es et des jeunes adultes.

Au milieu des interrogations qui animent actuellement toutes les personnes soucieuses de l'état de la société française, il nous appartient en tant que mouvement de jeunesse de garder en tête une boussole : la parole des jeunes, sans exception ni distinction, leurs mobilisations et leurs aspirations sont importantes.

Toute l'année, dans nos activités, des jeunes de 12, 15, 18 ans grandissent, s'expriment, s'indignent, et nous nous attachons à les écouter et à les accompagner. Les jeunes qui participent actuellement aux émeutes ont pour beaucoup leurs âges et il nous importe de ne pas l'oublier dans notre réflexion.

À ce titre et malgré nos aspirations, aux Éclaireuses Éclaireurs de France, nous sommes lucides sur le fait qu'aujourd'hui il nous reste du chemin à parcourir pour appréhender les réalités des personnes qui subissent le racisme et la relégation sociale dans les quartiers populaires, et pour construire une proposition éducative pour toutes et tous. Militant·es attaché·es à comprendre les problèmes de notre société pour contribuer à les résoudre, cela doit nous rendre attentif·ves à la parole des associations de personnes issues de ces quartiers et des collectifs de proches de victimes des violences policières.

Par ailleurs, en tant qu'éducateurs, éducatrices, militant·es d'un mouvement de jeunesse, nous ne pouvons pas accepter le traitement que la police, et donc l'État, fait subir à la jeunesse dans les quartiers populaires. Des institutions indépendantes, en France et à l'international, en font un constat clair et alarmant depuis déjà plusieurs années. Que des jeunes hommes trouvent la mort régulièrement à l'issue d'opérations de police basées sur des délits est pour nous inacceptable.

Si les actes et violences commises lors des émeutes nous saisissent, et que nos pensées vont aussi aux habitant·es, commerçant·es et agent·s du service public qui en subissent les conséquences désastreuses, nous sommes alerté·es par le caractère expéditif des condamnations judiciaires visant les personnes interpellées, parmi lesquelles de très nombreux·ses mineur·es.

Attaché·es à la construction de la paix, à la possibilité d'une vie démocratique riche qui nous fasse avancer vers une société plus juste, nous savons que le "retour à l'ordre républicain" n'a aucun sens si les conditions de vie, d'expression et d'organisation collective des personnes qui subissent le racisme en France n'évoluent pas.

Dans quelques jours, les camps d'été vont commencer. Moments privilégiés de vie collective, nous invitons à ce qu'ils soient cette année encore des espaces d'écoute, de réflexion, de débat, pour les enfants et les jeunes engagé·es dans notre mouvement, et qu'ils nous permettent collectivement de nous interroger sur ce que vit et exprime une partie de la jeunesse en France.

2023 – 11 août - Communiqué suite au drame de Wintzenheim

Mercredi matin, un terrible incendie a ravagé un gîte qui accueillait un séjour de l'Organisateur Vacances Adaptés « OXYGENE ». Le bilan est dramatique. En plus de 30 ans de séjours adaptés, jamais tel drame n'est survenu.

L'association des Éclaireuses Éclaireurs de France présente ses meilleures pensées et condoléances à chaque personne touchée par ce drame : familles, vacancier-es, salarié-es et animateur-ices de la société organisatrice et leurs familles, éducateur-ices et référent-es sociaux.

Nous pensons fort aux vacancier-es et équipes d'encadrement actuellement en séjour qui fabriquent des souvenirs pour rêver, apprendre et agir, qui font vivre le droit aux vacances pour toutes et tous. Merci pour votre engagement !

2023 – 18 septembre – Communiqué Solidarité avec la famille Hamzaj

En huit heures, tout bascule.

Mardi 29 août 2023. Des membres des éclé-es de Lorient assistent impuissant-es à l'arrestation de cinq des six membres de la famille Hamzaj. D'origine albanaise, elle a quitté ses attaches, sa culture et son pays afin de fuir les pressions et les menaces. Venir en France était pour les parents et leurs quatre enfants un gage de sécurité.

Depuis près de 5 ans, cette famille s'est parfaitement intégrée sur le territoire : engagement bénévole et citoyen auprès de collectifs et d'associations, parcours scolaires exemplaires pour les enfants avec « bourses d'excellences », promesse d'embauche en CDI, etc. La liste est longue. Bien plus longue que pour la plupart d'entre nous. La fille aînée, Audiola (22 ans) a intégré les éclé-es de Lorient en 2020. Responsable au sein du groupe, elle a suivi un parcours de formation BAFA et encadre régulièrement les activités et camps du groupe. Sa sœur Ergita (17 ans) a débuté sa formation en septembre 2022 et poursuivait la même voie.

En huit heures, tout bascule.

Mardi 29 août à 8h, les parents sont arrêtés au commissariat alors qu'ils pointaient dans le cadre de leur assignation à résidence. A 8h30, une vingtaine d'agents, des fourgons, véhicules et plusieurs motos de la police sont mobilisés pour amener le couple chercher trois de leurs quatre enfants à leur domicile (Flamur 9 ans, Klarisa 15 ans et Ergita 17 ans). Une heure de huis clos dans l'appartement. A 9h30, la famille entre dans les véhicules de police – les parents menottés – pour un départ immédiat vers un aéroport où un charter affrété les attend dans le cadre d'un accord conjoint France-Albanie. Vers 16h30, la famille atterrit à Tirana, où leur sécurité n'est désormais plus garantie.

Huit heures. C'est le temps qu'il a fallu pour faire basculer le destin d'une famille entière et de nos vies à toutes et tous qui les côtoyons depuis maintenant près de cinq années.

Audiola, l'aînée a été arrachée à sa famille, sans même pouvoir dire au revoir à son père. Son titre de séjour étudiant lui permet de rester sur le territoire (elle est élève infirmière, métier en tension). Elle est aujourd'hui dans un état de détresse inimaginable.

Dans un vœu voté en Assemblée Générale en 2022, les Éclaireuses Éclaireurs de France, mouvement de scoutisme laïque et d'éducation populaire appartenant à la fédération du Scoutisme Français, artisan de la paix et de l'amitié entre les peuples, rappellent que « la fraternité, qui est un des piliers de notre nation, ne saurait concevoir et accepter deux vitesses et une solidarité à géométrie variable, véritable ferment d'un racisme ordinaire, auquel l'association ne peut que s'opposer ».

Aujourd'hui, l'association des Éclaireuses Éclaireurs de France s'associe donc à des dizaines d'organismes et collectifs locaux et nationaux (Réseau Éducation Sans Frontières, la CIMADE, etc), des élu-es locaux, départementaux pour dénoncer l'expulsion de la famille Hamzaj qui ne présentait aucune menace pour quiconque.

Les EEDF demandent le retour immédiat de la famille Hamzaj sur le sol français (le père, la mère et les trois enfants), l'annulation de la procédure d'Obligation de Quitter le Territoire Français, la régularisation et la délivrance des titres de séjours correspondant à leur situation. Il est urgent que cette famille soit de nouveau réunie en France, terre de liberté, d'égalité et de fraternité.

Le groupe EEDF Lorient
La région EEDF Bretagne/Pays de la Loire
Le Comité Directeur EEDF

2023 - 21 octobre - Communiqué suite à l'attaque meurtrière au lycée Gambetta d'Arras

Les Éclaireuses Éclaireurs de France souhaitent exprimer leur effroi et leur profonde émotion devant l'attaque meurtrière conduite par un ancien élève au lycée Gambetta d'Arras le 13 octobre. Un professeur a été assassiné, plusieurs membres de la communauté éducative gravement blessés, cela en protégeant leurs élèves et leurs collègues. Nous sommes en deuil, et pensons vivement aux proches de Dominique Bernard ainsi qu'à toutes les personnes touchées par cette terrible épreuve. Cette attaque atteint l'ensemble de la communauté éducative et des personnes qui font l'école au quotidien. En exerçant ces métiers essentiels dans des conditions devenues souvent indignes et dans une société fissurée, ils et elles font vivre une école émancipatrice et citoyenne. Qu'ils et elles aient à le faire au péril de leur vie est un déchirement et une révolte. Nous leur adressons notre pleine solidarité.

2024 - 04 février - Tribune collective - École de toute la jeunesse, l'École publique, laïque, gratuite et obligatoire doit être la priorité du pays

Les Éclaireuses Éclaireurs de France sont membres de la Jeunesse au Plein Air et Solidarité Laïque, deux organisations signataires de la tribune École de toute la jeunesse, l'École publique, laïque, gratuite et obligatoire doit être la priorité du pays, paru dans Le Monde :

Il est urgent que la République soutienne pleinement son école, la seule école de toute la jeunesse vivant dans ce pays. Ensemble nous nous tenons debout, afin de construire le rapport de force nécessaire pour réaliser partout les ambitions de l'École publique laïque.

L'école publique doit assurer l'égal accès de toutes et tous aux mêmes enseignements, dans les meilleures conditions sur l'ensemble du territoire. Cela passe par des politiques qui assurent la mixité sociale et cassent les phénomènes de ghettoïsation et de séparatisme social.

Seule l'École publique laïque scolarise tous les jeunes. Il est plus que temps de cesser de les diviser. L'enseignement privé sous contrat, financé à 73 % par l'argent public, sépare les élèves. Ceux de familles très favorisées, en constituaient 26,4 % des effectifs en 2000, ils en représentent 40,2 % en 2021. Les élèves de milieux favorisés ou très favorisés y sont majoritaires (55,4 % en 2021 contre 32,3 % dans le public). Le public scolarise trois fois plus d'élèves boursiers (29,1%) que le privé (11,8%)*.

La concurrence inégale et faussée de l'enseignement privé sous contrat participe à la ghettoïsation, notamment des quartiers populaires. Le financement collectif du séparatisme social et scolaire n'est pas acceptable, l'argent public doit aller à l'École publique. Cela permettra notamment une gratuité complète effective, particulièrement utile à la scolarisation des élèves des familles les plus défavorisées.

Redonner espoir et ambitions à toute la jeunesse, nécessite de concrétiser partout les visées émancipatrices de l'École publique laïque. Elle ne se défie pas de ses élèves. La laïcité scolaire doit leur permettre d'entrer dans une dimension réflexive et critique dans laquelle, dans le cadre de la loi, leurs questionnements ou avis sont légitimes et mis en perspective par les programmes et les enseignements.

Laïque bien avant la République, l'École publique fait le choix des savoirs et de la raison pour participer à la construction de l'esprit critique et d'une pleine liberté de conscience. Elle promeut l'égalité de genre et combat toutes les formes de discriminations et de racismes. Des citoyens et citoyennes, formé.e.s, dans le cadre républicain du principe de laïcité peuvent ainsi faire obstacle à toutes les dominations.

Faute de moyens et d'ambition pour son développement, faute d'une défense véritable face aux attaques qu'elle subit de la part des réactionnaires de tous bords, l'École publique laïque est aujourd'hui abimée, y compris par des réformes et expressions gouvernementales.

L'École publique laïque n'incarne pas un idéal éthéré derrière lequel se réfugier à chaque drame pour mieux poursuivre ensuite les politiques de son affaiblissement. Les attentats islamistes comme les offensives réactionnaires (dans lesquelles fondamentalismes religieux et extrême droite sont très actifs) contre des enseignements, des établissements et des personnels, le relativisme scientifique galopant, la désinformation, rappellent les enjeux démocratiques inhérents au renforcement de l'école laïque. Les politiques publiques, y compris de l'institution scolaire, doivent cesser de l'affaiblir.

Pour une école pleinement utile à la jeunesse, il faut investir dans la formation initiale et continue de tous les personnels, dans une revalorisation sans condition de leur rémunération, leur garantir un cadre de travail respectueux de leurs hautes qualifications et de leur personne. Il faut des actes pour assurer la protection, le respect et la valorisation des personnels comme de leurs métiers.

L'École publique laïque doit recevoir les moyens humains et matériels lui permettant de faire vivre ses ambitions intellectuelles et civiques.

Elle crée les conditions de l'émancipation en protégeant de tout prosélytisme et en faisant cesser en son sein toutes les assignations. Cela doit être préservé et expliqué. Y faire venir, étudier, s'épanouir tous les jeunes doit être une exigence nationale. Ce n'est pas le projet de celles et ceux qui prétendent défendre la laïcité de l'école, soit pour stigmatiser les musulman.e.s, soit pour y perpétuer leurs tutelles morales, religieuses, sociales, économiques.

Face à ces défis, il faut que le principe de laïcité et les conditions de son application, permettent l'accueil de tous les élèves sans discriminations et sans concessions à l'égard de toutes les formes de pressions ou de prosélytisme.

L'incarnation quotidienne de la laïcité à l'école ne doit en aucun cas la dénaturer en la faisant passer pour ce qu'elle ne peut pas être, une règle disciplinaire ou une doxa parmi d'autres. L'école laïque doit faire percevoir l'utilité pour toutes et tous du principe de laïcité.

Il est urgent que la République soutienne pleinement son école, la seule école de toute la jeunesse vivant dans ce pays. Ensemble nous nous tenons debout, afin de construire le rapport de force nécessaire pour réaliser partout les ambitions de l'École publique laïque.